PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL EN ALTERNANCE

Formation certifiante

Electricien d'équipement du bâtiment - Contrat en alternance

Types d'emplois accessibles : électricien du bâtiment,électricien,installateur électricien,tableautiste en électricité.

DURÉE DU CONTRAT

Durée recommandée : 14 mois environ

ALTERNANCE RECOMMANDÉE

1 semaine en centre, 4 semaines en entreprise

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel délivré par le ministère de l'Emploi de niveau 3 (CAP/BEP) d'électricien d'équipement du bâtiment. Pour connaitre les détails de cette certification, consultez France Compétences

PRIX

Nous consulter

3936 Service gratuit + prix appel

RÉFÉRENCE AFPA

12722

CODE RNCP

37442

CODE DIPLOME

56T25506

RÉSULTATS

Données 2025

76% de stagiaires satisfaits
66,70% d'accès à l'emploi dans les 6 mois
89,30% de réussite au titre professionnel

Sources et méthodes de calcul

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

> Pour en savoir plus

ACCÈS À LA FORMATION

Afin de définir le parcours le plus adapté à votre profil et à votre projet, selon la formation, l'admission peut comporter les étapes suivantes :

- Information collective ou individuelle,
- Point sur vos acquis,
- Entretien individuel

Bâtiment

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

OBJECTIFS

- Installer les réseaux d'énergie et les équipements en courants forts dans les bâtiments
- Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétiques dans les bâtiments

PROGRAMME DE FORMATION

Module préparatoire : acteur autonome de mon alternance

Réaliser l'alimentation en courant fort d'une installation électrique monophasée
- Réhabiliter une installation existante
- Réaliser la pose et le raccordement de l'alimentation d'une installation

Réaliser la distribution des réseaux d'énergie d'une installation électrique monophasée
- Réaliser l'installation d'équipements électriques en courants forts
- Réaliser l'installation électrique d'un local d'habitation T3
- Réaliser des travaux de mise en sécurité d'une installation
-

Réaliser la distribution d'une installation électrique triphasée
- Réaliser le cheminement et le raccordement d'une l'installation électrique
- Réaliser les équipements de conforts et de sécurités dans les ERP et ERT
- Réaliser l'alimentation d'un immeuble d'habitation et la distribution des parties communes

Réaliser les autocontrôles et la mise en service d'une installation monophasée et assister les
vérifications et la mise en service d'une installation triphasée
- Réaliser les autocontrôles électriques et la mise en service des bâtiments d'habitation
- Assister les contrôles électriques et la mise en service d'une installation autre qu'habitation

Poser et raccorder les matériels de communication d'un bâtiment et des systèmes d'automatisme
- Poser et raccorder les matériels d'un réseau de communication d'un bâtiment
- Poser et raccorder les matériels d'un système d'automatisme du bâtiment

Réaliser l'installationdes équipements thermiques
- Réaliser la fixation et le raccordement des matériels de chauffage, ECS et VMC

Poser et raccorder les éléments terminaux des sytèmes de sureté et sécurité
- Poser et raccorder les éléments terminaux d'un système d'alarme

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS

afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

Document non contractuel téléchargé le 27/07/2026 contenu mis à jour le 03/06/2026

Formation certifiante

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis

- En cours de formation (en centre et en entreprise)

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES IMPORTANTES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (https://www.francecompetences.fr) en précisant le code RNCP de la formation (indiqué dans le programme téléchargeable sur la page internet de la formation),pour accéder à des informations sur la certification,en particulier :

- nom du certificateur
- date d'enregistrement de la certification
- taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- passerelles vers d'autres certifications

> Consultez le site de France Compétences

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée,ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

incendie d'un bâtiment
- Poser et raccorder les matériels de contrôle d'accès d'un bâtiment

Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment

- Réaliser une Installation de Recharge pour Véhicule Electrique
- Réaliser l'installation d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau ou en autoconsommation

Session d'examen

ACTIVITÉS À PRIVILÉGIER EN ENTREPRISE

En début de parcours

- Le démontage d'une installation existante et la gestion des déchets
- la remise en état des supports
- L'installation électrique d'un pavillon en courant fort monophasé (circuit d'éclairage et de prise de courant)
- La mise en sécurité d'une installation existante

En milieu de parcours

- L'installation d'un local tertiaire (ERP et ERT) en courant fort triphasé
- Le raccordement d'équipements de protection de l'installation électrique d'un local tertiaire
- La réalisation de la colonne montante d'un immeuble d'habitation collectif
- La vérification et la mise en service d'installations électriques monophasées et triphasées
- La pose et le raccordement des matériels du réseau de communication d'un bâtiment
- La pose et le raccordement des matériels de systèmes de sûreté et de sécurité d'un immeuble (alarme intrusion ou technique, incendie; contrôle d'accès)

En fin de parcours

- La pose et le raccordement des matériels de systèmes d'automatisme du bâtiment (ouverture, éclairage, aide au maintien à domicile, confort)
- L'installation d'équipements thermiques et de matériels de programmation et de gestion du chauffage, de l'eau chaude sanitaire et d'une VMC
- L'installation de recharge pour véhicules Electrique (IRVE)
- L'installation d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau électrique d'un bâtiment

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé ;
Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Documents écrits – Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias
Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :
- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme au Référentiel d'évaluation des Titres professionnels et CQP

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936

Document non contractuel téléchargé le 27/07/2026 contenu mis à jour le 03/06/2026

Formation certifiante

Afpa

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS

afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes Établissement public à caractère industriel et commercial • Tour Cityscope, 3 rue Franklin, 93100 Montreuil 824 228 142 RCS BOBIGNY

Document non contractuel téléchargé le 27/07/2026 contenu mis à jour le 03/06/2026